



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Direction du Cabinet et de la Sécurité
Service de la Communication Interministérielle
Affaire suivie par : Arnaud Hellégouarch
Tél : 02.97.54.87.03 / 06 71 07 42 57
Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Vannes, le 15 janvier 2019

COMMUNIQUE de PRESSE

Sécurité routière Relâchement des comportements Appel à la vigilance

Depuis la fin de l'année 2018, le groupement de gendarmerie départementale du Morbihan constate un relâchement **des comportements des usagers de la route avec notamment une augmentation de la vitesse moyenne au-delà des limites autorisées**, tant sur le réseau routier national que départemental.

Ce relâchement impacte lourdement l'accidentalité de ce début d'année. Les forces de l'ordre appellent donc à la vigilance et à une prise de conscience collective avant qu'il ne soit trop tard et que d'autres usagers ne perdent la vie sur les routes du Morbihan.

En France, **la vitesse excessive ou inadaptée sur les routes est responsable d'1 accident mortel sur 3** ; La vitesse a également **une incidence importante sur la gravité des accidents**. En 2018, dans le Morbihan, les conduites addictives (alcool et stupéfiants) ont constitué la première cause de la mortalité routière, suivie de très près par la vitesse, **la vitesse étant la première cause des accidents corporels**.

Par conséquent, les contrôles des excès de vitesse vont se renforcer sur l'ensemble du département et cibleront également **l'usage du téléphone au volant**, dont la proportion parmi les causes d'accidents augmente de manière significative.



morbihan.gouv.fr



@prefet56



Préfet du Morbihan